



MÉMOIRE

Consultation pour le Plan d'électrification et de changements climatiques

Présenté au :

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Gouvernement du Québec (MELCC)

Présenté par

M. Dimitri Tsingakis
Directeur général

Association Industrielle de l'Est de Montréal

15 octobre 2019

L'Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)

L'AIEM œuvre depuis 1960 au sein de la communauté de l'Est de Montréal. Au départ, sa mission première était de mesurer l'impact des activités industrielles de ses membres sur l'environnement. En 1985, elle décide d'ajouter le volet de gestion des risques à sa mission en mettant sur pied le MUPEM (Mesures d'urgence pour l'Est de Montréal) afin de favoriser la concertation entre les municipalités et les industries pour améliorer la sécurité.

En interaction constante avec la collectivité locale, l'AIEM est devenue, au fil des ans, un outil privilégié d'ouverture, d'harmonisation et de dialogue avec cette dernière. Cette ouverture, bien que parfois « culturellement » difficile de part et d'autre, a permis aux membres de l'AIEM d'améliorer leurs pratiques ainsi que le respect et la compréhension mutuelle. Cette expérience nous a démontré que le développement et le maintien d'un secteur industriel prospère ne peuvent se faire qu'en harmonie avec son milieu. L'existence d'une communauté industrielle qui, bon an mal an, achète au-delà de 200 millions de dollars en bien et en services dans la région, et ce, sans compter les salaires directs, les achats entre entreprises membres de l'AIEM, les impôts fonciers, les achats des employés dans le secteur et les projets spéciaux, est une source de prospérité régionale qui est loin d'être négligeable.

L'AIEM regroupe les principaux établissements industriels d'envergure du secteur de la Pointe-de-l'Île. Les membres de l'AIEM sont :

- la raffinerie de Montréal et l'usine de récupération de soufre de **Suncor Énergie**
- l'usine de production d'acide téréphtalique purifié de l'**Entreprise Indorama PTA Montréal s.e.c.**
- l'usine de production de paraxylène de **Chimie Parachem s.e.c.**
- l'affinerie de cuivre **CCR**, une compagnie Glencore
- les terminaux pétroliers d'**Énergie Valero Inc., Shell, Vopak** ainsi que celui de **Norcan**
- l'usine LSR de gaz naturel d'**Énergir**
- l'usine de production de polyéthylène téréphtalate de **Selenis Canada**
- les usines de séparation de l'air et de CO₂ de **Praxair**
- le centre de production de Montréal-Est de la société **Bitumar**
- les compagnies pipelinières **Enbridge, Pipe-lines Portland Montréal et Trans-Nord**

L'approche de coopération instaurée il y a près de 60 ans a porté ses fruits : performance environnementale améliorée, relations de respect avec le voisinage, sites industriels plus sécuritaires et participation à la vie communautaire. L'Association et ses membres traversent ainsi le temps en s'adaptant à l'évolution de la société. À présent, l'AIEM souhaite faire de l'Est de Montréal un centre d'excellence en matière de développement durable en mettant notamment l'accent sur l'écologie industrielle et les technologies propres au sein de secteurs tels que le raffinage, la pétrochimie et la métallurgie. L'environnement, la sécurité, le développement et la communauté sont au cœur de ses actions.

CONTEXTE

Notre mode de vie moderne est intimement lié à notre utilisation de l'énergie. Chaque article que nous consommons a nécessité un apport d'énergie et de matière pour le produire. Que ce soit ici ou ailleurs, l'impact doit être évalué de manière globale, surtout en matière de gaz à effet de serre (GES) et de changements climatiques. Si nous voulons vraiment avoir un effet sur les changements climatiques, nous devons revoir non seulement la façon dont nous produisons nos biens et notre énergie, mais aussi la façon dont nous les consommons. À l'AIEM nous croyons que pour lutter efficacement contre les changements climatiques, tout en préservant notre économie, nous devons avoir une meilleure compréhension des interactions qui existent entre la production efficace, les impacts environnementaux et nos besoins. Voilà, ce que sont les piliers d'un développement industriel responsable et durable.

C'est dans ce contexte que l'AIEM souhaite présenter ses commentaires concernant le Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC), dont les travaux d'élaboration sont en cours.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

À la lecture du document de consultation, l'AIEM constate que les éléments sur lesquels s'appuiera le PECC font l'objet de pragmatisme et cela nous rassure. Nous tenons, toutefois, à rappeler que l'objectif premier du PECC, qui est d'atteindre la cible de réduction des gaz à effet de serre (GES) de 37,5 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, risque d'être difficile à atteindre. Cette cible nous apparaît, en effet, ambitieuse puisqu'une partie importante du portefeuille énergétique du Québec est composé d'hydroélectricité, donc renouvelable, et que pour le secteur industriel une partie importante des émissions est non-énergétique. De plus, plusieurs efforts de réduction ont déjà été effectués, surtout dans le secteur industriel. Selon l'Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016 et leur évolution depuis 1990, le secteur industriel a réduit ses émissions de plus de 26 % par rapport au niveau de 1990, passant de 32.1 à 23.6 (Mt eq. CO₂). Toute imposition de réduction additionnelle risque alors d'être plus onéreuse.

Bien que nous soyons conscients de l'importance de la lutte aux changements climatiques, il nous apparaît comme essentiel que toute politique gouvernementale, comme le PECC, devra privilégier les projets de réduction qui présentent le meilleur rapport de coûts/bénéfice et qui préservent la compétitivité de l'économie québécoise. Un arrimage entre les mesures proposées par la province et celle du gouvernement fédéral devra aussi se faire pour éviter le chevauchement réglementaire.

L'AIEM est d'avis que la transition énergétique du Québec ne doit pas être précipitée, malgré la pression de certains groupes. La vitesse à laquelle nous pourrions faire cette transition dépend, non seulement des efforts individuels, mais aussi du contexte mondial. Des politiques trop contraignantes pourraient alors inciter les entreprises à se délocaliser, ce qui déplacerait simplement les sources de GES (fuite de carbone) et nuire à l'économie, sans que cela ait un impact réel sur les émissions au niveau mondial.

Il en demeure que certaines mesures peuvent recevoir davantage d'attention et être mises de l'avant afin de réduire les émissions au Québec, tout en maintenant la compétitivité de son économie. Parmi ces mesures, l'AIEM privilégie :

- l'efficacité énergétique
- l'écologie industrielle
- les bioénergies et la valorisation des matières résiduelles
- la capture du carbone.

Dans l'esprit du développement durable, le maintien des activités au Québec est non seulement important sur le plan économique et social, mais aussi sur le plan environnemental. Plusieurs usines, dont les membres de l'AIEM, sont parmi les plus performantes au monde en termes d'intensité de carbone, alors pourquoi ne pas privilégier une production locale qui est efficace et qui répond à nos besoins, plutôt que laisser le soin à quelqu'un d'autre de fabriquer les biens que nous utilisons?

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'AIEM est d'avis qu'une des voies, parmi les plus intéressants, pour réduire nos émissions est de réduire notre consommation d'énergie tout en demeurant opérationnel et concurrentiel. Cela implique une gestion plus efficace de l'énergie que nous consommons, notamment dans la production de chaleur. Selon le rapport, intitulé « Potentiel de l'économie circulaire sur les réductions d'émissions de gaz à effet de serre des émetteurs industriels québécois : Volet 1 – Portrait et pistes de réduction des émissions de gaz à effet de serre industrielles au Québec¹ » de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie des HEC Montréal, de nombreuses technologies visant à produire de la chaleur plus efficacement sont maintenant disponibles. Des mesures et des politiques du PECC devraient appuyer les entreprises dans l'implantation de ces solutions technologiques qui, lorsqu'applicables, aideraient les entreprises à réduire leurs émissions, à améliorer leur rentabilité et à continuer à créer de la valeur au Québec.

Toutefois, il est important de préciser que, dans le secteur industriel, la consommation d'énergie est souvent spécifique à chaque installation. L'imposition d'une technologie ou d'une forme d'énergie devient alors un enjeu, celle-ci pouvant ne pas être adaptée aux particularités de chaque installation. Il n'est donc pas souhaitable d'imposer une forme de technologie (contraintes de moyens), mais plutôt de soutenir l'implantation des meilleurs projets d'efficacité, spécifique à chaque installation.

Sachant aussi qu'une partie importante des émissions du Québec provient du secteur des PME et qu'elles n'ont pas les ressources et l'expertise pour entreprendre du développement technologique. Du financement gouvernemental devrait également aller à des centres de recherche pour concentrer les efforts et en faire profiter des secteurs entiers.

Efficacité dans le secteur du transport

Selon le plus récent bilan des émissions de GES, une part importante des GES du Québec est issue du secteur des transports. Bien que l'AIEM ne préconise pas une électrification systématique de ce secteur, nous croyons qu'il y a tout de même des pistes de solutions pour réduire la demande et, par le fait même, ses émissions de GES. Plusieurs recommandations, proposées par l'Alliance Switch dans son Plan d'action « *Au tour du secteur des transports de faire sa part dans la lutte aux climatiques* »² en 2016, seraient un bon point de départ pour amorcer une réduction des GES. Un aménagement du territoire plus optimal, la bonification du transport collectif et l'amélioration de la logistique et l'efficacité dans le transport des marchandises sont parmi les recommandations proposées.

DIVERSIFICATION DU PORTEFEUILLE ÉNERGÉTIQUE ET BIOÉNERGIES

L'AIEM supporte la proposition du gouvernement de soutenir le développement de bioénergies. Ce secteur continuera de progresser au cours des prochaines années et présente un fort potentiel pour atteindre la carboneutralité. L'AIEM préconise une approche qui favorise le développement de plusieurs formes

¹ http://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2019/09/GESIndQc2019-Volet1_Web.pdf

² https://allianceswitch.ca/wp-content/uploads/2018/02/plan-action-transport_switch_final.pdf

d'énergies biosourcées afin de diversifier le portefeuille énergétique. De plus, nous croyons que l'industrie doit avoir accès à des sources d'énergies complémentaires. Des énergies, comme les bioénergies générées à partir de matières résiduelles (MR), dont le gaz naturel renouvelable (GNR), permettraient au gouvernement du Québec d'atteindre ses objectifs. Par ailleurs, la diversification permet dans certains cas, notamment pour les institutions essentielles (santé, sécurité civile, etc.) un accès à des sources d'approvisionnement lors de situations d'urgences, comme nous l'avons vécu lors de la crise du verglas.

L'AIEM soutient qu'une politique environnementale devrait assurer une concurrence loyale du secteur privé dans ce nouvel espace énergétique afin d'offrir les meilleurs services disponibles aux consommateurs québécois. Notons aussi que la proposition de développer des filières de bioénergie est particulièrement intéressante pour l'Est de Montréal. Une *Étude sur le futur industriel de l'Est*³, effectué en 2014 par des chercheurs de l'École Polytechnique de Montréal, a démontré le fort potentiel de revaloriser les MR. Des procédés novateurs en technologies propres offrent des possibilités pour valoriser des MR et de les « réinjecter » dans le cycle de production déjà présent avec une raffinerie, des usines pétrochimiques, une affinerie de cuivre et une usine de liquéfaction de gaz naturel liquide (GNL).

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Parallèlement au processus de valorisation des MR, l'AIEM soutient que l'Est de Montréal est un secteur présentant un fort potentiel de développement d'une zone d'innovation en écologie industrielle. D'abord, le rapport des HEC, cité plus haut, démontre clairement le fort potentiel de l'économie circulaire pour réduire les émissions de GES des émetteurs industriels. Ensuite, le rapport de l'École Polytechnique sur le futur industriel, également cité plus haut, démontre le potentiel de création de synergies qui s'inspirent de l'économie circulaire. Conséquemment, l'implantation d'une zone d'innovation en écologie industrielle dans l'Est de Montréal permettrait de réduire les émissions tout en maintenant des activités économiques génératrices d'emplois et de richesse collective. Nous croyons donc que le PECC devrait soutenir des initiatives visant à créer des synergies entre les établissements industriels afin de réduire les pertes de matières et d'énergie.

TECHNOLOGIES PROPRES – CAPTURE DE CO₂

La capture de CO₂ représente aussi une solution intéressante pour réduire les GES. Cette avenue, combinée au modèle d'économie circulaire de l'Est de Montréal, ouvre la porte à un tout nouveau marché pour l'hydroélectricité. Celle-ci servirait à alimenter des procédés permettant d'une part la capture du CO₂ et d'autre part sa conversion en produits à valeur ajoutée, dont un biocarburant. Ceci reviendrait à la création d'une « batterie liquide », puisque le seul intrant net du processus est l'hydroélectricité. Le projet de Valorisation Carbone Québec⁴, dans lequel le gouvernement du Québec a déjà investi, en est un parfait exemple.

CONCLUSION

L'AIEM reconnaît que le document de consultation fait preuve de pragmatisme. Toutefois, il est de notre avis qu'il serait encore possible d'améliorer le PECC, et ce, dans l'optique de ne pas nuire à la compétitivité des entreprises québécoises, dont les membres de l'AIEM.

³ <http://www.aiem.qc.ca/actualites/l-est-de-montreal-mise-sur-l-ecologie-industrielle>

⁴ <http://www.aiem.qc.ca/actualites/projet-valorisation-carbone-quebec-s-installe-dans-l-est-de-montreal-2>

Plusieurs membres de l'AIEM ont déjà investi des sommes importantes et continueront à le faire pour réduire l'impact de leurs activités et des émissions de GES. Cependant, une stratégie de réduction qui impose une électrification, sans considérer les impacts au niveau mondial, risque d'avoir un effet négatif, tant par la perte économique sans une réduction des émissions à la suite d'une délocalisation de la production vers des juridictions avec moins, voire aucune contrainte. Si nous voulons vraiment avoir un impact, nous devons revoir nos choix de consommation tout en proposant des alternatives comme il est proposé dans le secteur du transport.

À l'AIEM, nous croyons qu'un des meilleurs moyens pour réduire les émissions de GES est de produire de façon efficace, selon les meilleures pratiques, les produits que le monde a choisi de consommer. Ce concept qui s'inspire de l'analyse de cycle de vie (ACV) et de l'économie circulaire. Si nous sommes les meilleurs pour produire un bien, n'est-il pas logique de privilégier une production locale accrue?

En espérant que ces commentaires vous seront utiles, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dimitri Tsingakis

Directeur général - AIEM